

## Conseil Municipal du lundi 14 mai 2012

- ↪ **Avis sur projet de périmètre Communauté de Communes « Sidobre Val d'Agoût » :** Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes « Sidobre - Val d'Agoût » qui prévoit le rattachement de la commune de Saint-Salvy-de-la-Balme ».
- ↪ **Mise en œuvre schéma départemental coopération intercommunale :** Après avoir pris connaissance de la correspondance rappelant que l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2011 prévoit notamment la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Enseignement Musical des Monts de Lacaune, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la dissolution dudit syndicat.
- ↪ **Vente tracteur :** Suite à l'acquisition d'un tracteur neuf, Monsieur le Maire est autorisé à vendre le tracteur RENAULT immatriculé 8454 QP 81 au prix de 5.500 €uops.
- ↪ **Décision modificative budgétaire 01 – Budget Principal :** Suite à une erreur matérielle lors de la saisie des crédits reportés du Budget Primitif, la décision modificative n° 01 du budget principal est votée.
- ↪ **Décision modificative budgétaire 02 – Budget Principal :** Suite à la décision de vendre le tracteur la décision modificative 02 du budget principal. Les crédits supplémentaires seront affectés au programme « acquisitions diverses ».
- ↪ **Fête locale :** Après avoir pris connaissance du projet de contrat d'engagement relatif à l'attribution des emplacements à l'occasion de la fête locale, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat et fixe le droit de place à 7,20 €uros le mètre linéaire.
- ↪ **Dénomination Rues :** Les dénominations de rues ci-après sont décidées :
- **Chemin de Cap d'Ase** *Le chemin reliant la Route de Sarrazy au Chemin de Cante Niox ;*
  - **Passage du Giroulet** *Le passage reliant la Place Belfortès au Quai de La Lande ;*
  - **Rue du Vent d'Autan** *La rue reliant la Place Belfortès au Chemin de La Catalanié ;*
  - **Chemin de La Catalanié** *Le Chemin reliant le giratoire de La Catalanié à l'Avenue du Sidobre ;*
  - **Route de Saint-Agnan** *La voie communale reliant le giratoire de La Catalanié au hameau de Saint-Agnan ;*
  - **Chemin des Payssibots** *La voie communale reliant la Route Départementale 622 au hameau des Payssibots ;*
  - **Impasse du Rascas** *L'impasse située à proximité du poids public et reliant la Route de Ferrières à l'Agoût ;*
  - **Chemin du Camboussel** *La route reliant le Quai de Lafourtonarié à la zone de sports et loisirs du Camboussel ;*
  - **Route de La Raviège** *La Route Départementale 62 urbanisée en prolongement de la Route du Salas ;*
  - **Chemin de la Galinière** *Le Chemin reliant le Chemin de Luzertet à la Rue de La Fusarié ;*
  - **Chemin de Veyrié** *Le Chemin reliant le chemin de Luzertet au Chemin du Ser ;*
- ↪ **Acquisition parcelle :** Décision est prise d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section B numéro 1 appartenant à Monsieur Aimé CORBIERE destinée à implanter un dessableur pour les ressources en eau potable de « la cime du Sers ».
- ↪ **Emprunt achat tracteur :** Le Conseil confirme la décision de contracter un emprunt à 0% sur 36 mois auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées afin de financer l'achat du tracteur.